

25 septembre 2014 – CSR Baume les Dames

*La réunion débute à 18h30,*

Feuille d'émargement en annexe 1

Présents :

Emile JEANNIER, Mickael GALLETZOT, Dominique MARTIN, Florian CORDIER, Romain ELIA, Pierre DORIER, Stéphane GERBANT, Frédéric MAURICE, Didier BILLOD, Charles CLAUDET, Christian HERARD, Jean-Pierre JOLY, Jean-Pascal CAILLAUD.

Invités : Ralph JESER, Jean-Pierre PROBST, Emmanuelle BIGUENET

Excusés : Dominique ROUHIER, Olivier DUDO, Emmanuel SAUGET, Fabrice DUBI, MEUNIER Johan, Pascal NUTA, Stéphane OLIVIER, Bertrand NORMAND, Johan MEUNIER, Jean-Jacques ROULLOT, Gilles MAUFFROY, Mickael GAUDUMET.

Hommage : Ouverture par le Président : une pensée est évoquée par le Président à l'encontre de nos collègues en difficulté actuellement.

Philippe TAILLARD, de Dambelin qui se remet doucement d'une lourde chute à VTT au championnat de France Sapeur-Pompier à Kaysersberg, où il représentait l'UDSP 25.

Anthony Prost, de Pontarlier qui lutte chaque jour contre la maladie.

Ensuite le Président honore la mémoire du Lieutenant Jean-Pierre FAURIE, ancien chef de centre de Pontarlier et décédé à l'âge de 86 ans

Validation du PV de CA du 30 juin 2014

Pas d'observation le PV est adopté à l'unanimité.

### CONCERTS

Le Président et Ralph JESER présentent à l'assemblée l'état d'avancement du chantier d'organisation de la série de concerts qui se dérouleront dans le Doubs les 25 et 30 janvier et le 6 février 2015.

Une soirée sponsors sera également organisée. La date n'a pas encore été fixée mais ce pourrait-être le 18/12/14. Stéphane Gerbant testera la disponibilité de la salle polyvalente de Saône.



Tous les bénéfices seront reversés à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers de France (ODP).  
Infos et réservations : [www.udsp25.fr](http://www.udsp25.fr) ou 03 81 85 37 38

Un point sur le sponsoring est fait : 4800 euros en promesse de dons ont déjà été conclu. Ce qui laisse penser que le montage financier des 11 000 euros nécessaires est atteignable. Ainsi la production des concerts par l'UDSP et les efforts consentis par Ralph JESER et Samuel GUICHARD portent déjà leurs fruits. Il est demandé à chaque vice-président de prospecter sur leur territoire les entreprises désireuses de rejoindre le projet.

Charles CLAUDET détaille les modalités qui permettraient une mise en vente des billets en lignes via le réseau

FNAC. Cette opération pourrait être généreusement mise en œuvre par Trolls Productions.

Lors de soirée Sponsors un clip sera réalisé pour une diffusion sur les réseaux sociaux quelques semaines avant les spectacles. Florian Cordier sera sollicitée et se mettra en contact avec Fabrice PARRIAUX de Pontarlier.

Un évènement sera créé sur le compte Facebook UDSP 25.



#### **La salle de la Mals Sochaux**

Les tarifs de prestations sont décidés à 7 € en ligne et sur place. Une information précise que le réseau billetterie FNAC coutera 1,85 € par billet vendu.

Des rolls de l'œuvre des Pupilles et Orphelins de sapeurs-pompiers devront être réalisés.

Dès validation de l'affiche en cours de finition par le conjoint bénévole d'un SPV de Boussières, l'impression de 70 000 flyers sera lancée. Cette édition sera répartie auprès des amicales partenaires et distribués par les SP qui assurent le colportage des calendriers.

Une seconde impression sera effectuée en fin d'année afin d'assurer une diffusion manuelle sur les centres commerciaux et parcs de stationnement des agglomérations, en parallèles de l'exposition des affiches.

Un courrier aux amicales sera réalisé de sorte que la forme de la distribution soit explicitée aux colporteurs de calendriers. Dans le Doubs 7 familles soit 14 pupilles bénéficient du soutien de l'ODP, sur les 1258 orphelins recensés en 2014.

Durant les spectacles, les buvettes seront maintenues ouvertes en permanence.

Des polos offerts par Sport-Passion et floqués pour l'évènement habilleront les 50 artistes. En parallèle l'Acef devrait pouvoir fournir 300 tee-shirts qui serviront de marque de reconnaissance pour les bénévoles assurant le soutien logistique.

Les factures seront validées par les trésoriers de l'UDSP 25.

Il est confirmé par les services de la préfecture et les services fiscaux du Doubs, que l'association peut produire jusqu'à 6 concerts sans être déclarée comme une société commerciale de production de spectacles.



#### **Salle du Grand Kursaal de Besançon**

Toutefois, chaque concert fera l'objet d'une déclaration par une association différente afin de réduire les couts relatifs aux droits d'auteur dus à la SACEM. (UDSP 25, ADJSP, etc...)



#### **Espace POURNY à Pontarlier**

1<sup>er</sup> cas : il est porté à l'attention du conseil d'administration le cas suivant : L'enfant handicapé d'un de nos adhérents a été équipé d'un fauteuil motorisé indispensable à son autonomie. Si la prise en charge pour l'appareil semble désormais totale par les organismes sociaux, il reste à charge de la famille, outre les aménagements déjà réalisés dans la maison, des équipements complémentaires, tels des rampes d'accès au véhicule familial et une tablette additionnelle venant équiper le fauteuil.

Un devis transmis par l'adhérent a fait l'objet d'une étude de la part de Dominique Martin, qui a, avec l'accord des parents, démarcher une entreprise de son secteur pour comparer les prix. Il en ressort qu'une proposition d'aide d'un montant maximal de 501 euros est proposé aux administrateurs.

Validé à l'unanimité.

2<sup>ème</sup> cas : Il est rappelé à tous la situation décrite au début de la réunion sur la situation délicate de la famille d'Anthony P. . SPP à Pontarlier, ce dernier réside à Lyon et sa conjointe attend la naissance d'un enfant pour le mois de novembre. Aussi l'amicale de Pontarlier a mobiliser ses membres afin qu'une financière, humaine et matérielle soit mise en œuvre, afin de préparer au mieux l'arrivée du bébé dans la cellule familiale.

L'UDSP garde un contact privilégié avec l'amicale dès lors que le besoin se ferait sentir. Le point d'entrée unique avec la famille est le Cdt DELON, Chef de centre.

Un dossier est en cours auprès de Sol EN FA afin de mettre en place un soutien durable du réseau associatif. Il est proposé aux administrateurs de conforter la démarche initiée par la commission sociale.

Validé à l'unanimité.

20h01 – Le Président clôture la séance de ce conseil d'administration.

La date du prochain Conseil d'Administration est portée au 1<sup>er</sup> septembre 2014 à 18h15 à Valdahon.